

Suivi de l'étiage 2024 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°9

Météo du bassin

La semaine passée a marqué le retour de précipitations significatives sur le bassin versant du Lot. Effectivement, entre le mardi 13 août et le dimanche 18 août, des précipitations ont été observées sur l'ensemble du bassin versant. La pluviométrie associée à cet épisode a été particulièrement importante les 14 et 15 août, les plus gros cumuls ont eu lieu à l'amont du bassin versant (Dourdou, Truyère, Colagne et Lot amont).

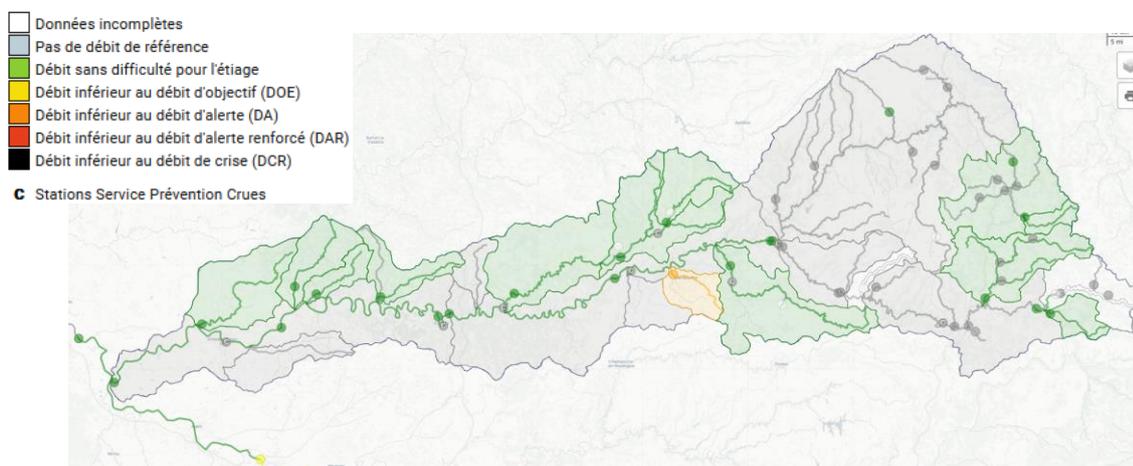
Cet épisode pluvieux a entraîné une baisse des températures qui ont atteint des valeurs proches des normales de saison (minimales journalières inférieures et maximales supérieures aux normales).

Pour les jours à venir, les températures devraient légèrement augmenter mais resteront vraisemblablement proche des normales de saison. Un épisode pluvieux-orageux est attendu pour le week-end du 24 et 25 août et devrait entraîner des précipitations sur l'ensemble du bassin versant avec des cumuls pouvant être localement importants.

Hydrologie du bassin

Malgré les pluies significatives de la fin de semaine, l'augmentation des débits des cours d'eau a été limitée et brève et on observe un retour à des débits de l'ordre de ce qui était observé avant l'épisode pluvieux sur la majorité des cours d'eau. Seuls les cours d'eau situés à l'amont du bassin versant semblent avoir bénéficié de ces pluies sur un plus long terme.

La pluviométrie et la baisse des températures ont conduit à une baisse de l'évapotranspiration potentielle (ETP) et a entraîné une augmentation de l'indice d'humidité des sols (SWI) qui varie sur le bassin du Lot entre des valeurs médiane et supérieures à la médiane (légèrement inférieures à la médiane dans le département du Lot et supérieur au 8^{ème} décile dans le département de l'Aveyron).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 22 août 2024



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
	15/8	16/8	17/8	18/8	19/8	20/8	21/8	22/8	23/8
Consignes* (m ³ /s) à Entraygues-aval	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNR** (m ³ /s) à Entraygues	24.2	27.3	30.6	22.9	19.4	17.3	15.8	↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	732	732	732	732					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	0	0	0	0					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	16.6	20.1	22.2	26.0	25.4	23.3	17.3		
Entraygues [Roquepailhol]	13.9	21.5	24.8	26.9	27.2	24.2	14.1		
Faycelles	21.4	15.6	20.1	23.7	22.1	19.1	20.7		
Cahors [Lacombe]	35.3	22.4	27.8	30.2	30.6	28.6	28.5		
Coutet (EDF)	45.6	30.4	31.3	31.9	35.1	33.0	32.2		
Aiguillon-Ville****	42.4	27.0	26.7	27.7	31.7	25.7	23.2		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Après les premières acquisitions de droits du 10 août, le cumul s'est poursuivi jusqu'au 14 août avant que le QNR augmente en réponse aux précipitations de la semaine dernière. Au total, 732 000 m³ ont été cumulés sans qu'ils soient consommés car le QNR est resté supérieur à la consigne de soutien d'étiage. Des droits devraient être à nouveau cumulés cette semaine avant les précipitations du weekend.

Aucune difficulté n'est à noter concernant les côtes touristiques des barrages.

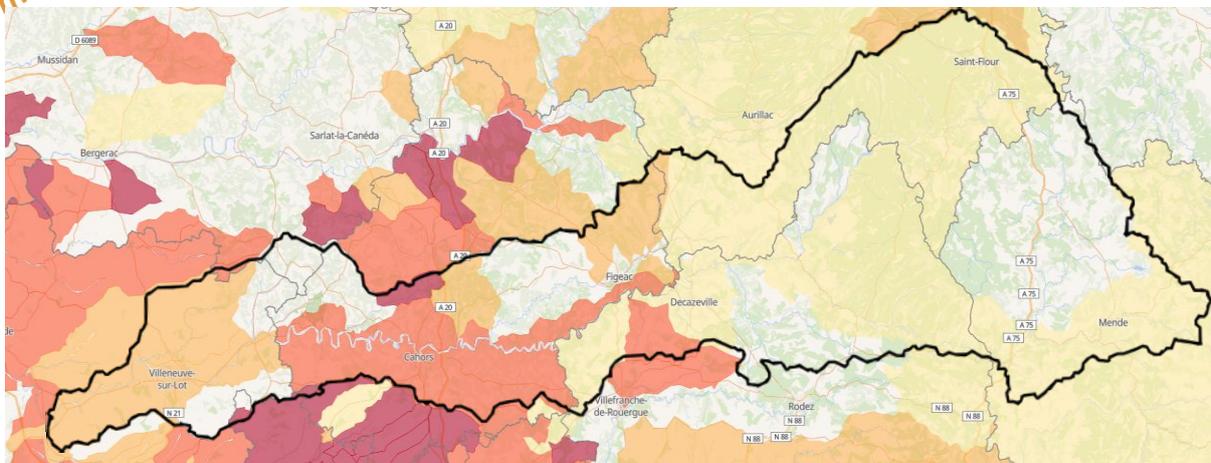
Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	22 août 2024	739.10	+13.10	-0.76
Sarrans	630	22 août 2024	642.00	+12.00	+0.36
Maury	583.5	22 août 2024	587.73	+4.23	+0.57
Castelnau	410.5	22 août 2024	413.04	+2.54	-0.05

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 22 août 2024

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Ander-margeride, Aubrac, Célé, Rivière Lot, Truyère aval, affluents du Lot dans le cantal (15) ; bassin du Lot en Lozère, bramont (48) ; Affluents du Lot amont, affluents rive gauche Truyère, affluents du Lot domanial amont (12).

Alerte : Vers, Rauze et Sagne, Affluents du Célé (46) ; Veyre (15) ; BV Lède, BV Lot aval (non réalimenté) (47).

Alerte renforcée : Affluent du Lot (46) ; Diège (12) ;

Crise : Vert amont (46)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins en eau des cultures diminuent mais les précipitations passées ne couvrent pas les besoins en eau. L'irrigation reste alors nécessaire et les besoins importants à l'échelle du Lot réalimenté. L'évolution de la demande en irrigation dans les jours à venir dépendra alors des précipitations à venir ce weekend.

La tendance devrait cependant être à la baisse avec l'arrivée à maturité des grandes cultures dans les prochaines semaines.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

Cette semaine encore des chutes de débits au pas de temps instantané sont observées sur le Lot réalimenté.

C'est à la station de mesure des débits d'Aiguillon que le phénomène est le plus fréquent. Depuis jeudi dernier, on observe 5 passages sous le débit de crise et un passage sous le seuil de l'alerte renforcée. Depuis le premier juillet, pas moins 19 passages sous le débit de crises sont observés dont 16 depuis le 1^{er} août.

A Faycelles, un dépassement important est observé le 22 août avec un passage brutal de plus de 10 m³/s à 3,7m³/s. C'est le 3^{ème} passage sous le débit de crise sur cette station depuis le 1^{er} juillet et tous ont eu lieu depuis le 7 août. On observe également 3 passages sous le DOE sans franchir le débit de crise (1 en juillet et 2 en août).

Il semble alors y avoir une corrélation entre la baisse des débits du Lot et l'augmentation de ces événements. Nous invitons tous les acteurs de l'eau à être vigilant à ces phénomènes.



Prochain bulletin : jeudi 29 août 2024

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2024 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le lundi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>